

**Objet :** *RD - Attribution des marchés de travaux relatifs aux travaux de rénovation des systèmes énergétiques du site des Blachères*

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Valentin Hachet
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Arthur Boix-Neveu à Marcel Ferrari - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Jean-Pierre Fressoza à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Thieffenat à Brigitte Bochaton

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Eric Delhommeau - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Bureau du 07 novembre 2024

délibération n° 179-24

objet **RD - Attribution des marchés de travaux relatifs aux travaux de rénovation des systèmes énergétiques du site des Blachères**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle qu'une consultation a été lancée le 12 juillet 2024 pour les travaux de rénovation des systèmes énergétiques du site des Blachères, siège de la Communauté d'agglomération.

Le projet prévoit :

- le remplacement de la chaudière à gaz par une solution de géothermie avec sondes verticales,
- la rénovation complète du système de rafraîchissement,
- la mise en application du décret BACS (systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments).

La date limite de remise des offres était fixée au 16 septembre 2024.

La commission d'appel d'offres du 17 octobre 2024 a émis un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises les mieux-disantes suivantes :

Lots	Désignation	Entreprise attributaire	Montant (€ HT)
1	VRD	RCPS Terrassement (offre de base)	26 540,34
2	Sondes géothermiques	Gaia Travaux Spéciaux (offre variante)	221 399,60
3	Chauffage - Ventilation - Rafraîchissement	Rey Frères (offre de base)	373 443
4	GTC (gestion technique centralisée)	Ameo Industrie	74 298,85
Total			695 681,79

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 octobre 2024,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'attribuer** les marchés relatifs aux travaux de rénovation des systèmes énergétiques du site des Blachères aux entreprises mieux-disantes indiquées ci-avant,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer les marchés et tous documents nécessaires à leur passation,

**Article 3 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **179-24**

Objet de l'acte :	RD - Attribution des marchés de travaux relatifs aux travaux de rénovation des systèmes énergétiques du site des Blachères
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	Consultation Systèmes énergétiques CCTP Lot 1, Consultation Systèmes énergétiques CCTP Lot 2, Consultation Systèmes énergétiques CCTP Lot 3, Consultation Systèmes énergétiques CCTP Lot 4

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241107-lmc1H32396H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32396H1

Date de transmission en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de réception en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de publication sur le site internet:	jeudi 14 novembre 2024